

Lancer l'impression

**STADE NAUTIQUE. CONSEIL COMMUNAUTAIRE.** --La députée-maire a annoncé hier que ce haut lieu paloïse de la baignade n'ouvrira pas en juin comme chaque année. Son état est trop dégradé--La taxe professionnelle reste la ressource principale de l'agglomération. Mais pour la première fois, cette année, son montant est en baisse. La fermeture de certaines enseignes y contribue

## Il sera fermé cet été Moins d'entreprises, moins de recettes Portes des Gaves : sous surveillance

par A. B.  
Alain Babaud

C'est le grand plongeon pour le stade nautique ! Martine Lignières-Cassou a annoncé hier soir que cette infrastructure emblématique de l'été, n'ouvrira pas en juin comme les années précédentes. On savait le stade nautique, qui accueille les familles et les jeunes Paloïse depuis 1964 en piteux état (notre édition d'hier), avec d'importantes fuites d'eau et d'énormes travaux en perspective. Mais la députée-maire attendait d'avoir en mains le rapport de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) avant de valider ce qui paraissait être un choix inéluctable. Rapport arrivé hier. L'élue demande maintenant à la commission des sports et à l'Office municipal des sports de faire des propositions d'alternatives pour les 30 000 à 50 000 baigneurs de l'été. Ouverture des autres piscines ? Dans quelles conditions ? Adjoint du quartier Pau-sud, Jérôme Marbot est par ailleurs chargé de faire le point du dossier avec les riverains.

L'économie paloïse se porte-t-elle vraiment bien ? Le débat d'orientations budgétaires organisé en son sein, hier soir, par le Conseil communautaire de l'agglomération, amène à s'interroger. L'agglomération tire en effet l'essentiel de ses ressources de la taxe professionnelle prélevée auprès des entreprises. Et pour la première fois, cette année, la recette est annoncée à la baisse (- 205 000 euros) !

Deux raisons essentielles à cela. D'abord, les bases d'imposition de France Télécom, très gros contribuable, ne cessent de baisser. Alors que celles de la SA Total augmentent (+3 millions d'euros cette année). Mais surtout, la fermeture ou le départ d'enseignes telles que Bidegain (déménagée à Uzein) à Pau, Schlumberger à Billère, ou Dehousse (liquidée) font pencher la balance dans le rouge ! Quand on met d'un côté les fermetures et de l'autre, les créations de nouvelles entreprises assujetties, le solde (des bases de taxation) est négatif de 5,7 millions. Les conditions d'un débat consistant entre délégués des quatorze communes.

Jean-René Bellocq, de Lons, a ainsi pointé la nécessité, « pour fidéliser et conserver les entreprises » de veiller au bon état de la voirie communautaire. « À Induslons, elle est dans un état lamentable ! » Si Martine Lignières-Cassou ne range pas l'état de la voirie parmi les priorités des entrepreneurs potentiellement candidats à l'implantation, la présidente s'est montrée conciliante. Précisant qu'à ces yeux, la bataille routière se situe davantage au niveau des « grandes voies de communication ». L'A 65 notamment.

**Budget primitif le 30.** La « deuxième chose qui m'inquiète », c'est que l'agglomération ne serait éligible aux fonds européens pour l'aide aux entreprises que jusqu'en 2009. Alors que le reste du département le serait jusqu'en... 2013. Et de préconiser de lancer des partenariats avec les voisins, au nord notamment, pour « imaginer des zones d'activité intercommunales », à l'instar de l'opération menée sur l'Aérosite. Le débat d'orientation ne donne pas lieu à un vote. Les uns et les autres auront l'occasion de reprendre la discussion le 30 avril, pour le vote du budget primitif.

La présidente a clairement dit sa colère, hier, sur le projet de quartier des Portes des Gaves. Un projet initié « à la va-comme-je-te-pousse », qui laisse le champ libre aux promoteurs privés. Et de regretter de ne pas avoir été entendue, par la précédente équipe, dans son souhait de création d'une zone d'action concertée. « Le coup est parti, et mal parti ! » Et de brandir « l'intérêt général ». Les promoteurs ont du souci à se faire...

Indemnités d'élus. Martine Lignières-Cassou a renoncé, lors d'un précédent conseil municipal, à son indemnité de maire (d'un montant possible maximum de 6 173,07 € par mois), jugeant celle de députée suffisante. L'élue renonce aussi à son indemnité de présidente de l'agglomération, qui aurait pu se chiffrer jusqu'à 5 428,82 €. Cela servira à financer des



délégations spéciales : Olivier Dartigolles à la jeunesse, Nicole Juyoux à l'économie sociale et solidaire. Les vice-présidents toucheront, eux, 1 683,56 € - le maximum autorisé se situe à 2 469,23 € par mois. Politique de la ville. Adjointe à la politique de la Ville de Martine Lignières-Cassou, Stéphanie Maza prend en charge la politique de la Ville à l'agglo. Elle va donc présider le Groupement d'intérêt public/Direction de la solidarité urbaine, ainsi que le Conseil local de sécurité.

« Sortie » rafting. Les délégués qui le souhaitent pourront s'essayer au raft, mercredi 23, sur le parcours du stade d'eaux-vives. La présidente a lancé les invitations. Hier, il n'y a pas eu d'empressement à y répondre...

<< [Haut de page](#)

#### **Lancer l'impression**

20/04/2008. Cet article est extrait du site [www.sudouest.com](http://www.sudouest.com)

Droits de reproduction et de diffusion réservés.

Copyright Sud Ouest 2003. **Usage strictement personnel.**